



CTM du 19 novembre 2020

Séance spéciale « fête des DREAL »

Déclaration préalable de FO

Madame la présidente,

Nous voici à l'ouverture d'une séance reconvoquée après le passage en force du maintien de la convocation du CTM du 5 novembre.

Le 5 novembre, l'ensemble de nos militants étaient mobilisés lors de la première semaine de reconfinement pour en corriger les effets du nouveau désordre entraînés à tous les étages de votre administration et répondre aux questions urgentes des agents.

Le 5 novembre, une autre organisation syndicale tenait son congrès, et nous ne saurions cautionner qu'elle soit écartée des débats pour ce motif.

Aussi, comme nous vous en avons informé avec 3 autres organisations syndicales de ce CTM, nous ne pouvions siéger à cette occasion, restant par ailleurs ouverts à toute forme de consultation pour traiter des projets de textes au bénéfice des agents.

Votre réponse fut le passage en force, une première, qui montre bien que le dogme est aux commandes en cette deuxième vague épidémique : les réformes doivent continuer « quoi qu'il en coûte ». Avec le « succès » que l'on connaît concernant la mise en place précipitée des SGC au 1^{er} janvier prochain : 1/3 des agents issus des DDI et des directions d'Outre-Mer ont refusé leur transfert. C'est ce que l'on peut qualifier de « jeu perdant/perdant », et ce n'est pas force d'avoir alerté ! Le cas des DREAL en est aussi une illustration très parlante, nous le constaterons lors de cette réunion.

Par courrier en date du 8 octobre 2020 (consultable [ICI](#)), Force Ouvrière vous avait demandé de respecter vos engagements, au travers de la fourniture de la liste exhaustive des réformes relancées au sein de nos ministères suite au premier déconfinement. Nous n'en disposons toujours pas, mais d'après nos informations, elles continuent d'être mises en œuvre en dépit du contexte sanitaire.

Nous vous demandions ensuite d'intervenir au plus tôt auprès des services afin de leur demander de suspendre l'examen de ces réorganisations devant les comités techniques locaux, tant que nos instances ministérielles, CHSCT, CT, n'avaient pas été saisies pour avis de l'ensemble du périmètre des projets de réformes et des mesures d'accompagnement à mettre en œuvre pour les agents.

Concernant les DREAL en particulier, puisque c'est leur fête aujourd'hui, vous n'aviez prévu de présenter en cette instance qu'une partie de l'iceberg des réformes qui les impactent ou vont les impacter, la partie émergée seulement. Il aura fallu l'intervention de FO, avec la majorité des représentants en CTM, pour que certains thèmes orphelins soient ajoutés à l'ordre du jour (fonctions supports, laboratoires d'hydrobiologie, services de maîtrise d'ouvrage routière, transferts au niveau départemental, loi 3D), sans pour autant disposer d'aucun élément formel en préalable aux débats. Il faut dire que, même pour les thèmes mis sur la table initialement, nous ne disposons déjà pas de l'intégralité des informations nécessaires. Pour le plan social du BOP 135 par exemple, qui vise à la suppression quasi totale des effectifs aménagement/logement d'ici 2022, aucune donnée sur la situation des agents concernés (la moitié d'entre eux sont réputés ne plus avoir de poste au 1^{er} janvier prochain), aucune cartographie des baisses d'effectifs par région et par DREAL.

Mais ce qui ressort désormais de cet ordre du jour complété, c'est bien que les DREAL ne sont pas juste impactées par quelques réformes isolées. Non, malheureusement, c'est bien le modèle même des DREAL qui est clairement attaqué, et ce de manière coordonnée.

Personne ne peut plus se cacher derrière son petit doigt. BOP 135 + chantiers liés à l'Organisation Territoriale de l'Etat + loi 3D + transferts de missions = disparition des DREAL à 5 ans. Question : les ministres assument-ils ? Pour la ministre Gourault, il semble bien que cela soit pleinement assumé, voire revendiqué. Qu'en est-il de la ministre Pompili ?

La volonté de cacher la situation aux agents était jusque là évidente pour éviter toute réaction collective.

Nous ne sommes pas dupes, ils ne le sont pas non-plus ! En témoignent leurs différentes réactions individuelles ou collectives dont vous devez avoir connaissance, avec en complément la pétition que les agents des laboratoires d'hydrobiologie nous ont chargée de vous remettre aujourd'hui, ou celle des agents de la DREAL Nouvelle Aquitaine.

Aussi, sans attendre que soient abordés dans les débats de ce jour les sujets que l'administration a bien voulu mettre sur la table, FO propose la mise au vote d'une motion du CTM sur l'avenir des DREAL.

Celle-ci intègre en particulier la saisine du CHSCT-M sur l'impact de ce projet global de réorganisation, intégrant l'ensemble de ses composantes, sur la santé des agents du pôle ministériel ainsi que sur l'impact sur les conditions de travail, conformément à l'article 48 du décret 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Nous répondre qu'il n'y a pas de sujet serait oublier les préconisations des médecins de prévention dans leur rapport de 2018 sur les DREAL :

Nous préconisons de renouveler ou d'initier, en lien avec les médecins de prévention, les démarches d'évaluation des RPS et leur plan de prévention dans toutes les DREAL, notamment les DREAL fusionnées. Cependant ces actions ne peuvent porter leurs fruits que s'il existe un fort engagement de la part des directions des services pour réajuster les conditions de travail si cela s'avère nécessaire.

De même nous rappelons qu'il est essentiel d'anticiper ces problématiques et de les intégrer le plus en amont possible lors de tout nouveau changement ou réorganisation de service.

Pour l'ensemble de ces nouvelles réformes, y compris celles déjà en cours de mise en œuvre, aucune démarche d'évaluation ou de plan de prévention n'a été conduite. Continuer à conduire ces réformes en l'état, ce sera s'exposer pénalement en cas de problème. Parce que la prévention des RPS, ce n'est pas un slogan, c'est une obligation légale. Alors soit vous continuez à en parler comme d'un concept, soit vous la pratiquez en stoppant les réformes en cours dans les DREAL notamment (mais pas que), il n'y a pas d'entre-deux !

Je vous remercie.